



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

Assemblée Générale Ordinaire
du 16 décembre 2021

Lieu : Cercle MUNSTER

Président	Nicolas THIELTGEN
Vice-Président	Sandrine CONIN
Trésorier	Cyrille De CROZALS
Secrétaire	Daniel POSTAL

Ordre du jour

1. Allocution du Président
2. Rapport d'activités
3. Rapport du Trésorier et approbation des comptes de l'année sociale écoulée
4. Décharge au Conseil d'Administration
5. Décharge au Trésorier et aux réviseurs de caisse
6. Fixation du montant des cotisations pour l'année 2022
7. Divers

Liste de présence : en annexe

L'Assemblée est ouverte à 17h30.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

1. Allocution du Président

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à l'Assemblée Générale Ordinaire de ce 16 décembre 2021.

Il indique des travaux ont été lancés afin de veiller à l'élaboration d'un plan stratégique du conseil d'administration de l'Association pour les trois prochaines années.

Le plan stratégique a été élaboré sur base des trois thèmes suivants :

- 1) Diversité et implication des membres
- 2) Vocation académique comme vocation première de notre association
- 3) Développement des liens avec d'autres associations, y compris à l'étranger

Les membres du Conseil ont été répartis en 3 groupes de travail. Chaque groupe de travail s'est réuni pour (i) définir plus précisément le contenu de leur thème et les objectifs liés à ce thème et (ii) déterminer un certain nombre d'actions et d'initiatives à prendre jusque fin 2023 par notre conseil pour atteindre les objectifs définis.

Les actions définies par chaque groupe de travail et validées par le Conseil d'administration seront prises en compte et réalisées au fur et à mesure durant les trois prochaines années.

2. Rapport d'activités

1. Le fonctionnement du Conseil d'administration :

Daniel POSTAL présente le Conseil d'administration nouvellement élu lors de la dernière Assemblée Générale fin 2020. Il présente le bureau du Conseil composé du Président, de la Vice-Présidente, du Trésorier et du Secrétaire.

Il indique que le Conseil d'administration s'est réuni 12 fois durant cette année. Compte tenu de la situation sanitaire, le Conseil s'est tenu par visio-conférence jusqu'en septembre et a ensuite été organisé en mode hybride (présentiel et visio-conférence) jusqu'en fin d'année.

Daniel POSTAL rappelle également que l'Association dispose d'une assistante administrative. Suite à la démission de Madame Christelle MAISONNEUVE en cours d'année, une nouvelle assistante a été engagée, à partir du 1^{er} octobre 2021, en la



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

personne de Madame Marie-France ENGELS, qui est présentée en séance. A noter que la comptabilité de l'ALJB est sous-traitée auprès de la fiduciaire VP Consult Sarl.

2. Les événements :

Morton MEY fait la rétrospective des événements organisés par l'Association au cours de l'année 2021, à savoir :

- ☐ 20 janvier 2021 : Webinar en soirée sur le thème « Sustainability becomes hard law » animé par M. Peter VERMEULEN, Me Philippe-Emmanuel PARTSCH, M. Julien FROUMOUTH et M. Martin MAGER.
- ☐ 11 mars 2021 : Webinar en soirée sur le thème « Corporate Finance : Beneficiary units in Luxembourg – unveiling the market practice » animé par les lauréats du Prix ALJB 2020 à savoir Me Thomas BIERMEYER et Mme Justine YANSENNE.
- ☐ 26 mars 2021 : Web'Midi de l'ALJB concernant les aspects de la loi sur le secret d'affaires intéressant le secteur bancaire, animé conjointement par Me Nicolas THIELTGEN et Me Florian PONCIN, avocats au sein de l'étude BRUCHER, THIELTGEN & Partners.
- ☐ 15 avril 2021 : Web'Midi de l'ALJB sur le thème « Distance selling of insurance contracts », organisé en collaboration avec l'AIDA et animé par Me Céline LERNOUX et Me Julien BESSERMAN, avocats à Paris.
- ☐ 19 mai 2021 : Webinar en soirée sur le thème des garanties financières à l'occasion de la sortie de l'ouvrage de la Collection sur les garanties financières, les faillites et le DIP. Ce Webinar a été animé par Me Philippe DUPONT et M. André PRUM.
- ☐ 15 juin 2021 : Webinar en soirée sur le thème des sanctions financières internationales en rapport avec la visite prochaine du GAFI. Ce Webinar, organisé en collaboration avec l'ALCO, était animé par Me Pierre-Michael De Waersegger, deux représentants de la CSSF, 3 représentants du Ministère des Finances et 2 deux représentants de la CRF.
- ☐ 21 juin 2021 : Web'Midi de l'ALJB sur le thème « Digitalisation process / from electronic signature to archiving », animé par Me Audrey RUSTICHELLI et Me Nicolas HAMBLENE.

ALJB asbl – RCS Luxembourg F 1326
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg
E-mail: secretariat@aljb.lu www.aljb.lu
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000



de



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

- ❑ 19 octobre 2021 : conférence en soirée, diffusée via le web avec la collaboration de Shootlux, sur le thème du télétravail, en collaboration avec l'ELSA, afin d'aborder la thématique de manière scientifique. Cette conférence a été animée par Me Ariane CLAVERY qui a couvert les aspects purement juridiques et relatifs à la sécurité sociale. D'autres intervenants, tels que Mr FABER (CSSF) et Mme SCHOLTES (BIL) ont abordé le thème dans ses aspects réglementaires et pratiques.
- ❑ 9 novembre 2021 : Un Midi de l'ALJB a été organisé sur le thème du transfert international de données dans le contexte du règlement général de la protection des données. Le sujet abordé en deux temps. Il a été animé par M. Arnaud HABRAN (CNPD), Me Vincent WELLENS (Nautadutilh Luxembourg), M. Stéphane OMNES (DPO de la Poste), Mme Sigrid WINDMOLDERS (Microsoft Luxembourg) et M. Eric BEDELL (Franklin Templeton) qui ont évoqué les contrôles, les sanctions et bien d'autres sujets intéressants dans ce contexte. La seconde partie est prévue le 18 janvier 2022.
- ❑ 16 décembre 2021 : Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une conférence animée par Me Elisabeth OMES sur le thème de l'art et de la finance.

Morton MEY souligne le fait que certains événements organisés au cours de cette année ont permis de renforcer les relations avec d'autres associations partenaires (ALCO, AIDA, ELSA notamment). Il précise par ailleurs qu'en raison de la situation sanitaire, plusieurs événements ont été organisés en distanciel avec, dans certains cas, des coûts supplémentaires (tels que ceux facturés par la société SHOOTLUX pour la retransmission en direct des événements) pris en charge exclusivement par l'ALJB au bénéfice de ses membres.

3. Les publications :

Sandrine CONIN présente les publications de l'ALJB au cours de l'année, à savoir :

- ❑ Le Bulletin Droit et Banque : Le numéro 69 du Bulletin Droit et Banque paraîtra fin décembre 2021. La table des matières de ce dernier Bulletin est particulièrement riche.

Le numéro 68 du Bulletin est paru en Juin 2021.

Elle rappelle l'existence de la rubrique « Eclairages » du Bulletin destinée à fournir aux membres un aperçu succinct des derniers développements en

ALJB asbl – RCS Luxembourg F 1326
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg
E-mail: secretariat@aljb.lu www.aljb.lu
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

matière de réglementation bancaire et financière. Un appel est fait aux membres afin qu'ils n'hésitent pas à fournir des éléments pour alimenter la rubrique de jurisprudence du Bulletin.

- ☐ L'Actualité Législative : il s'agit d'une publication mensuelle consacrée à la veille légale et réglementaire de droit luxembourgeois et européen. Les membres peuvent s'y abonner via le site internet. L'Actualité Législative leur est communiquée par courriel.
- ☐ La Collection de Droit bancaire et financier : Sandrine CONIN indique qu'un ouvrage sur le gage est paru en avril 2021 réunissant plusieurs contributions sur ce thème. A noter qu'un nouvel ouvrage paraîtra en 2022 sur le thème des crédits à l'occasion de la Journée de l'ALJB qui aura lieu le 28 avril 2022.

4. Le site internet :

Catherine et Philippe BOURIN font un point de suivi concernant l'évolution du site internet.

Philippe BOURIN précise que l'Association a rencontré des difficultés en cours d'année pour le lancement de l'appel à cotisations de l'année 2021 à partir du site internet. Il était impossible de faire un mass-mailing et des solutions ont été recherchées en collaboration avec la société AUSY.

Une solution a finalement pu être trouvée et l'appel à cotisation pour l'année 2021 a pu être lancé début octobre auprès de tous les membres.

Catherine BOURIN précise qu'il est encore nécessaire de faire des travaux de développement en vue d'améliorer le fonctionnement du site internet. Il y a lieu de citer notamment les moyens techniques pour vérifier de quels secteurs proviennent nos membres, la possibilité de télécharger des mp4 sur le site internet pour revoir les présentations web et de créer des événements uniquement accessibles à nos membres, la gestion des conférences hybrides et la publication du bulletin en version électronique.

Les futurs développements informatiques seront gérés au sein de la maison-mère d'AUSY à Paris avec qui l'on dispose de bonnes relations et notamment Monsieur Gabriel RODRIGO.

Un devis sera établi par AUSY en début d'année 2022 pour les nouveaux développements nécessaires pour améliorer le fonctionnement de notre site internet.

ALJB asbl – RCS Luxembourg F 1326
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg
E-mail: secretariat@aljb.lu www.aljb.lu
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

3. Rapport du Trésorier et approbation des comptes de l'année sociale écoulée

Le Trésorier présente à l'Assemblée Générale la situation financière de l'Association et les chiffres clefs de l'exercice 2021. Au niveau des dépenses, le principal poste est représenté par les événements organisés en distanciel (20.443,41 euros) et dont les coûts ont été pris en charge exclusivement par l'ALJB au bénéfice de ses membres durant la crise sanitaire.

Ensuite, il y a les charges salariales à hauteur de 17.920,82 euros, les frais d'imprimerie à hauteur de 13.372,33 euros, le prix ALJB 2020 à hauteur de 6.000 euros et les honoraires comptables à hauteur de 5.386,12 euros. Au total, l'ensemble des dépenses représente un montant de 71.909,65 euros.

Au niveau des recettes, l'Association a enregistré une somme totale de 53.185 euros au titre du paiement des cotisations, une somme de 2.035,80 euros au titre des événements organisés en 2021 et un montant de 929,53 euros au titre de la vente des publications, soit un total de recettes s'élevant à la somme de 57.258,66 euros.

Les comptes sociaux de l'Association, relatifs à l'exercice 2021, affichent ainsi, après reprise des éléments hors trésorerie, une perte nette à hauteur d'un montant de 14.650,99 euros.

L'Association possède dorénavant un seul compte auprès du CCP (suite à la clôture du compte ouvert auprès de la Banque de Luxembourg) dont le solde créditeur s'élève, au 30 novembre 2021, à 219.961,86 euros.

Cyrille De CROZALS présente ensuite un projet de budget 2022 à l'équilibre dans lequel les recettes et les dépenses envisagées s'élèvent à 113.300 euros, avec une affectation spéciale des réserves.

M. Axel LAGA et M. Moritz Von KUNOW, membres effectifs de l'Association, ont été désignés afin de procéder à la révision des comptes sociaux et faire rapport à l'Assemblée. Ceux-ci s'interrogent concernant les raisons pour lesquelles les comptes sociaux de l'Association affichent ces dernières années une perte récurrente. Le Trésorier répond que ce point est connu et pris en compte par le Conseil d'administration dans sa gestion quotidienne. Il rappelle que les pertes réalisées ces deux dernières années s'expliquent principalement par le fait que l'Association a décidé

ALJB asbl - RCS Luxembourg F 1326
12, rue Erasme L-1468 Luxembourg
Adresse postale: B.P. 13 L-2010 Luxembourg
E-mail: secretariat@aljb.lu www.aljb.lu
CCPL LU19 1111 0754 4576 0000



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

de prendre intégralement en charge les coûts liés à l'organisation des événements en distanciel durant la crise sanitaire. Par ailleurs, l'Association est une ASBL dont l'objet n'est pas de réaliser des bénéfices commerciaux.

Les réviseurs prennent acte de ces explications et soulignent l'excellente qualité de tenue des comptes de l'Association pour l'année 2021.

Sur base des éléments susvisés, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes sociaux de l'année 2021 ainsi que le budget 2022. L'Assemblée donne également décharge aux réviseurs de caisse.

4. Décharge au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration reçoit décharge de l'Assemblée à l'unanimité des membres présents et représentés pour sa gestion et les actes accomplis durant l'exercice 2021.

5. Décharge au Trésorier et aux réviseurs de caisse

Le Trésorier et les réviseurs de caisse reçoivent décharge de l'Assemblée à l'unanimité des membres présents et représentés pour leur gestion et les actes accomplis durant l'exercice 2021.

6. Fixation du montant des cotisations pour l'année 2022

Le Président indique qu'il est proposé d'augmenter le montant des cotisations pour l'année 2022, lesquelles seront dès lors de EUR 70 pour les membres effectifs (personnes physiques) et EUR 230 pour les membres d'honneur (personnes morales). Il propose également un tarif de EUR 30 pour les étudiants.

Le Président justifie cette demande par les raisons suivantes :

- Le montant des cotisations n'a plus augmenté depuis 2013.
- Les charges de l'Association n'ont cessé de croître ces dernières années, notamment liées au fait que notre assistante administrative travaille aujourd'hui à mi-temps pour répondre à un besoin d'assistance croissant de la part de nos membres.
- Les coûts liés à l'organisation des événements en distanciel en collaboration avec la société ShootLux sont pris en charge intégralement par l'Association au bénéfice de ses membres.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

Après avoir entendu ces explications, l'Assemblée décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'augmenter le montant des cotisations à hauteur des montants susvisés pour les membres effectifs et les membres d'honneur et de maintenir les cotisations à EUR 30 pour les étudiants.

7. Divers

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et aucun autre point n'étant soulevé, l'Assemblée est clôturée à 18h30.

Daniel POSTAL
Secrétaire

Nicolas THELTGEN
Président